

Nouveau départ pour la propreté?

- Le nouveau matériel de collecte arrive le 21 décembre
- Collecte de nuit, traçabilité, contrôle plus verrouillé...
- Un millier d'agents réintègrent la commune

UN léger mieux pour la collecte des ordures. C'est le constat fait par les Casablancais depuis quelques semaines. De nouveaux bacs ont fait leur apparition et les déchets ne s'amoncellent plus à tous les coins de rues comme auparavant. Il s'agit là d'un exploit vu la dégradation du service constaté depuis 2 ans. Le secteur de la propreté a connu de multiples péripéties depuis le départ inopiné de Sita en septembre 2017 et la résiliation des contrats de gestion déléguée avant terme. S'en est suivie une période transitoire chaotique, ponctuée par les débrayages des 5.000



Un aperçu du nouveau matériel qui fera son apparition à Casablanca à partir du 21 décembre: bennes-tasseuses, laveuses, balayeuses, bennes satellites, aspirateurs... Les engins répondent aux normes européennes en termes de sécurité et d'émissions de CO2 (Euro 5 et 6)



éboueurs relevant des 2 nouveaux délégataires (Averda et Derichebourg), officiellement désignés en février 2019. Pour le

moment, le personnel semble observer une période d'accalmie. D'autant plus que le problème épineux du statut des agents communaux (cf. édition du 7 août 2019) a finalement été résolu. En effet, 1.071 agents ont réintégré leurs postes à la commune, tout en préservant leurs acquis (à savoir une prime de 1.600 DH que les nouveaux délégataires refusaient de payer). Ces agents dont beaucoup sont en fin de carrière sont remplacés par des jeunes recrutés et formés par les délégataires, selon une source bien informée.

Aujourd'hui, il semblerait donc que la situation rentre peu à peu dans l'ordre. Il ne reste plus qu'à recevoir le nouveau matériel dernier cri, tant attendu, qui arrivera le 21 décembre prochain. Il s'agit d'un investissement supérieur de 40% par rapport aux

anciens contrats. Chacun des délégataires devra en effet acquérir l'équivalent de 400 millions de DH de matériels neufs (durant les 7 années de mandat).

Les nouvelles bennes à ordures, qui effectueront la collecte nocturne (22h), permettront une meilleure traçabilité et le suivi des opérations sur le terrain. De même, les bacs seront équipés de puce pour éviter les actes de vandalisme ou le vol. Les agents qui effectuent le nettoyage seront également contrôlés et suivis de près.

D'ici là, les bennes, héritées de l'ancien mandat de Sita et Averda, continuent d'opérer, tout en arborant le message suivant: «camion provisoire en attente de la livraison du matériel neuf prévue au plus tard le 21 décembre 2019».

Aujourd'hui, les Casablancais s'attendent à un nouveau départ avec une meilleure qualité du service de propreté. D'autant plus que la facture sera salée. Les prestations de collecte coûteront la modique somme de 890 millions de DH/an (soit près de 6,3 milliards de DH sur 7 ans), partagée par les 2 délégataires (contre 700 millions de DH pour l'ancien mode de facturation). Il s'agit du 2e poste budgétivore pour la commune urbaine (après la masse salariale).

La grande nouveauté de ces contrats est que les délégataires sont rémunérés au forfait et non au tonnage. Ce système est couplé à une obligation de résultat et un suivi plus resserré sur le terrain (avec la contribution des arrondissements).

Les nouveaux contrats promettent en outre l'amélioration de la qualité des prestations, la collecte nocturne, l'initiation au tri bi-flux... Tout cela est bien beau sur papier, mais comment sera-t-il traduit sur le terrain? Les prochains mois nous le diront... □

Aziza EL AFFAS

Indicateurs-clés

- **Investissement en matériel:**
820 millions de DH (Averda et Derichebourg)
- **Quantité d'engins:**
400 unités, soit +54% par rapport aux précédents mandats
- **Coût forfaitaire:**
1,1 milliard de DH/an (versés par la commune aux délégataires)
- **Prestations:**
Collecte de déchets ménagers et vert, balayage et lavage mécanique, balayage manuel, lavage et brossage des zones piétonnes (places), criblage des plages...
- **Collecte nocturne:**
A partir de 22 h
- **Quantité de déchets:**
3.500 tonnes/jour
- **Effectifs chez les 2 délégataires:**
5.700 agents pour 16 arrondissements,

soit une moyenne de 356 agents/arrondissement et +40% par rapport aux précédents contrats

- **Nouveautés:**
 - Obligation d'introduire progressivement le tri bi-flux (déchets secs et organiques)
 - Introduction du principe du producteur-payeur
 - Puce RFID pour contrôler la qualité des prestations
 - L'usage de l'AGPS pour le suivi des prestations de balayage manuel
 - Création de points de regroupement
 - Introduction de conteneurs enterrés
- **Contrôle:**
Le suivi des prestations est assuré par la SDL Casa-Environnement (Casa-Baia). □